

Rapport du GRC de 2024  
Par: Jake Mason Président du GRC

Problèmes actuels/en cours.

Problème:

Mise à jour des RACs actuels pour supprimer ou modifier le langage concernant le cycle de repliage actuel de 120 jours requis pour les sauts de démonstration.

Statut:

Le GRC et le TSC se sont réunis et recherchent actuellement des preuves et des documents à l'appui pour demander que ce cycle soit étendu au cycle de 180 jours qui figure actuellement dans leurs autres documents.

Problème:

La FAA et l'USPA n'autorisent pas le saut d'équipement plié par un gréeur non-FAA aux États-Unis.

Statut:

Une demande a été soumise à la FAA pour examen afin de permettre aux gréeurs de l'ACPS de pouvoir plier de l'équipement qui sera utilisé pour sauter aux États-Unis. Au moment de la demande, la proposition était toujours en cours d'examen par la FAA.

Problème:

Aider plusieurs centres de parachutisme dans leurs accords d'opérations avec NAV Canada.

Statut:

Le GRC a été contacté à au moins deux occasions pour aider ou soutenir les exploitants dans leurs efforts pour conclure des accords de travail avec NAV Canada. Dans au moins une occasion, NAV Canada n'a pas respecté les normes de service ni répondu aux demandes d'information, ce qui a incité l'ACPS à contacter directement l'unité de la circulation aérienne et le gestionnaire régional. Nous avons également inclus nos agents de liaison TC au niveau national dans ces tentatives visant à garantir que les régulateurs comprennent la situation. À ce jour, il s'agit toujours d'un problème persistant, le manque de communication sur le rôle de NAV Canada étant celui qui a le plus contribué à retarder la mise en œuvre d'un accord entre les parties.

Autres sujets :

En août 2023, le principal agent de liaison de l'ACPS au sein de Transports Canada a effectué une visite sur le terrain à Parachute Ottawa. Le but de la visite était de fournir une formation au régulateur et de lui permettre de poser des questions ou de mieux comprendre les opérations de parachutisme. La réunion était supervisée par Michelle Matte-Stotyn, moi-même et le pilote en chef de Parachute Ottawa.

Dans l'ensemble, l'interaction a été très positive et nous pensons qu'il s'agit d'une étape importante pour obtenir l'adhésion du régulateur afin de comprendre les défis auxquels le parachutisme est confronté et de construire une relation de travail plus solide entre les deux agences.